L’effectif par heures supplémentaires

Dans la GRH IG, la valeur est reprise depuis la DSN mensuelle pour chaque salarié, dans le champ S21.G00.51.017 Heures supp. ou comp. aléatoire.

Vous pouvez rechercher cette valeur en réalisant une Edition personnalisée de la DSN

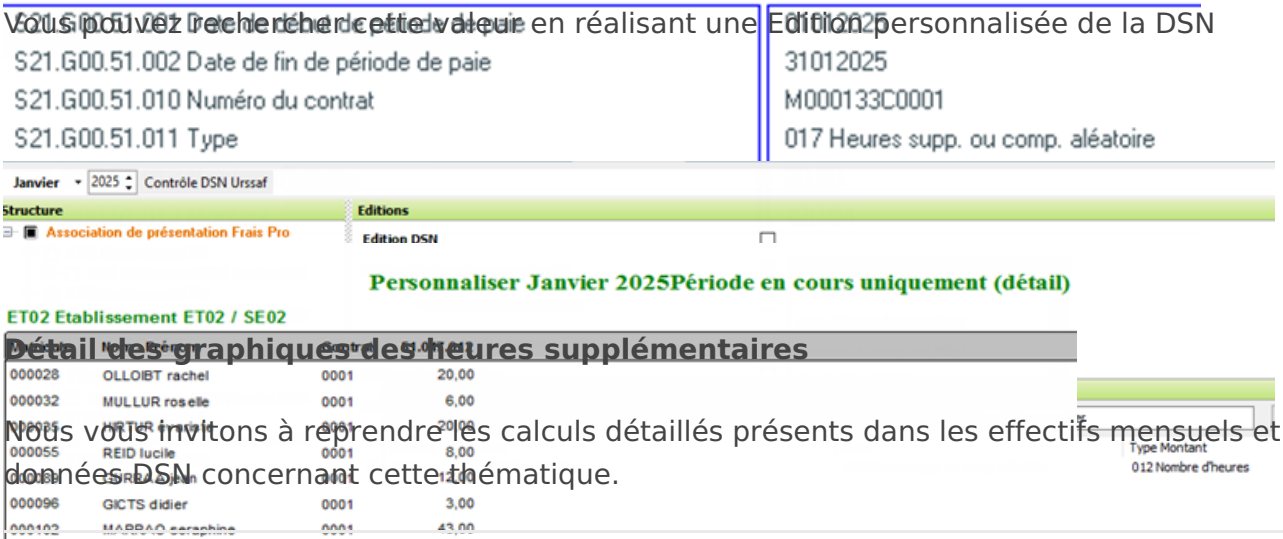

Détail des graphiques des heures supplémentaires

Nous vous invitons à reprendre les calculs détaillés présents dans les effectifs mensuels et les données DSN concernant cette thématique.

Revision #4
Created 27 June 2025 13:28:02 by Bénédicte DESBROCHES
Updated 8 July 2025 14:42:53 by Bénédicte DESBROCHES